



## DECLARATION LIMINAIRE DE LA CAPD DU 27 MAI 2015

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Lors de cette instance, nous allons traiter du passage à la hors classe d'un certain nombre de nos collègues. Grâce à l'action du SE-Unsa, le ratio a progressivement augmenté au fil des dernières années. A 2% en 2012, il est passé à 3% en 2013 puis 4% en 2014 et enfin 4,5% cette année. Aujourd'hui, ce sont 74 collègues qui seront promus contre 23 en 2012. Pour le SE-Unsa, c'est la concrétisation du protocole d'accord de 2013 signé avec le ministère de l'Education nationale. C'est la marque du syndicalisme utile à l'ensemble de la profession. Evidemment, pour nous, il ne s'agit que d'une étape et nous réitérons notre demande d'augmentation du ratio à 7%. Toutefois, nous actons cette avancée et nous nous réjouissons pour les collègues qui peuvent visiblement bénéficier de notre action au niveau national.

Par ailleurs, les opérations de mouvement sont actuellement en cours de réalisation. Comme à leur habitude, les élus du SE-Unsa 87 essayent d'accomplir du mieux qu'ils peuvent leur travail de commissaires paritaires en suivant de près les dossiers des collègues et en travaillant en lien avec l'administration. Nous tenions à remercier M Vaubourdolle et son équipe pour la qualité des échanges que nous avons pus avoir jusqu'à présent dans l'intérêt de tous les collègues.